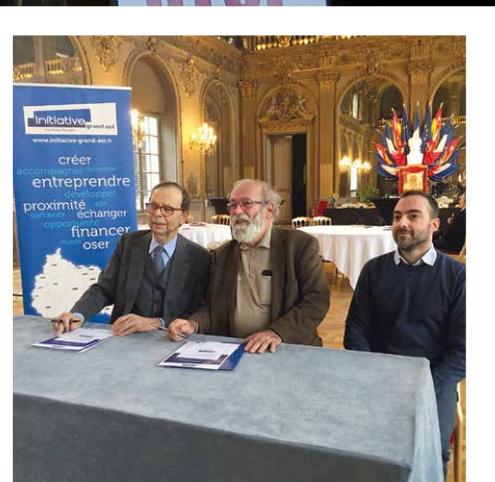




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019





PARTENAIRES



TRANSMOVEO



Merci à l'ensemble de nos partenaires dont nous ne pouvons pas faire ici la liste exhaustive mais qui concourent tous à la réussite de nos actions.

Document édité par
Initiative Terres de Lorraine

Conception graphique
Arnaud Codazzi

Crédits photos
Initiative Terres de Lorraine
Initiative France
France 3 Lorraine
Agence de développement
Terres de Lorraine



Edito

Depuis 19 années la Plateforme d'Initiative TERRES de LORRAINE est aux côtés de l'ADTL un acteur significatif du développement économique du territoire éponyme.

L'originalité et la force de cet "outil" de financement des projets de créateurs et repreneurs d'entreprise est son implantation locale. Les décisions d'intervention sont prises par des bénévoles professionnels de terrain, et venant d'horizons différents et complémentaires. Ces décisions sont prises après échanges et dialogues avec l'entrepreneur qui peut ainsi directement "vendre" sont projet dont l'étude est individualisée et personnalisée.

Au-delà d'un simple concours financier ce sont des informations/ réflexions et conseils avisés qui sont apportées au Porteur du projet... cet accompagnement se fait tout au long de l'établissement du Business Plan qui est ainsi analysé et expertisé.

Si en 2018, la PFIL a été conventionnée par la Région Grand Est pour être un des Opérateurs du dispositif d'accompagnement et de financement des Créateurs (dans le cadre de BE EST Entreprendre)... 2019 a été importante par la signature de la "Promesse Initiative France". Celle-ci conforte ITDL, acteur local, qui s'appuie et participe à la dimension nationale du réseau des 215 Plateformes locales fédérées par INITIATIVE FRANCE. Les bénévoles d'ITDL s'inscrivent ainsi dans cette belle aventure de l'entrepreneuriat au côté de plus de 16 000 autres bénévoles qui accompagnent dans la réussite du projet, depuis le Business Plan jusqu'au, plein développement. Ainsi plus de 90% des entreprises soutenues sont toujours en activité 3 ans après leur création.

Engagée dans la démarche économique du territoire TERRES de LORRAINE, la PFIL porte une attention particulière aux projets qui s'inscrivent dans le champ du développement durable, des circuits courts et de l'Economie Sociale et Solidaire. Son objectif est le soutien actif du projet financé afin d'en optimiser les chances de succès et de pérennité, mais aussi et surtout un accompagnement humain et constructif pour l'entrepreneur.

Les chiffres présentés dans le rapport d'activité permettent de remercier tous les acteurs d'ITDL (dont plus particulièrement son animateur permanent) qui ainsi semble être bien présente pour répondre aux attentes du territoire.



Patrick CAISSIAL,
Président Initiative Terres de Lorraine

UN RÉSEAU UN ESPRIT et une promesse

- La Plateforme Initiative Terres de Lorraine est membre du réseau **Initiative France**, 1^{er} réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises.
- Le réseau Initiative France, c'est **208 M€** de prêts d'honneur engagés, plus de **18 000** entreprises soutenues et près de **50 000** emplois créés ou sauvegardés. C'est aussi la réussite des entreprises aidées avec **92%** de pérennité à 3 ans.
- Initiative Terres de Lorraine s'est engagée à respecter la **Promesse Initiative France** :



**ACCUEIL
PROFESSIONNEL
ET GRATUIT**

**ACCOMPAGNEMENT
À LA FINALISATION
DU BUSINESS
PLAN**



**PRÊT
D'HONNEUR
À TAUX 0**

**ACCOMPAGNEMENT
ET SUIVI
PERSONNALISÉ**



**PARRAINAGE
ET NETWORKING**

L'ACCOMPAGNEMENT et le financement en local

- **L'expertise initiale consolide le projet** : Au cours d'échanges approfondis avec le porteur de projet, la plateforme analyse avec lui la réalité du marché potentiel et l'ensemble du plan d'affaires envisagé, pour éclairer l'entrepreneur sur les forces et fragilités de son projet et préparer la demande de financement.
- **Le comité d'agrément valide le projet** : En recevant l'entrepreneur, le comité d'agrément valide l'adéquation personne/projet et initie une relation de confiance avec l'entrepreneur. Chaque comité réunit les compétences indispensables à l'évaluation d'un projet entrepreneurial et du besoin de financement : économiques, commerciales, financières et juridiques.
- **Le prêt d'honneur pour renforcer les fonds propres** : Le prêt d'honneur est un prêt à 0 % fait au dirigeant afin de consolider son projet de création, reprise ou développement d'entreprise : constituer la trésorerie de départ et obtenir plus facilement un emprunt bancaire. Un bon niveau de fonds propres est essentiel dans la réussite des entreprises.
- **L'accompagnement pérennise l'entreprise** : Une fois l'entreprise créée, la relation établie avec les entrepreneurs se développe de plusieurs façons : suivi et analyse partagée de l'évolution, mise en place de parrainage...

Prêt d'honneur « Création »

- **Montant** : 1 000 à 10 000 €
(jusqu'à 16 000 € sous conditions)
- **Durée** : 1 à 5 ans
- **Différé** : jusqu'à 6 mois

Prêt d'honneur « Croissance »

- **Montant** : 8 000 à 16 000 €
- **Durée** : 1 à 5 ans
- **Différé** : jusqu'à 6 mois

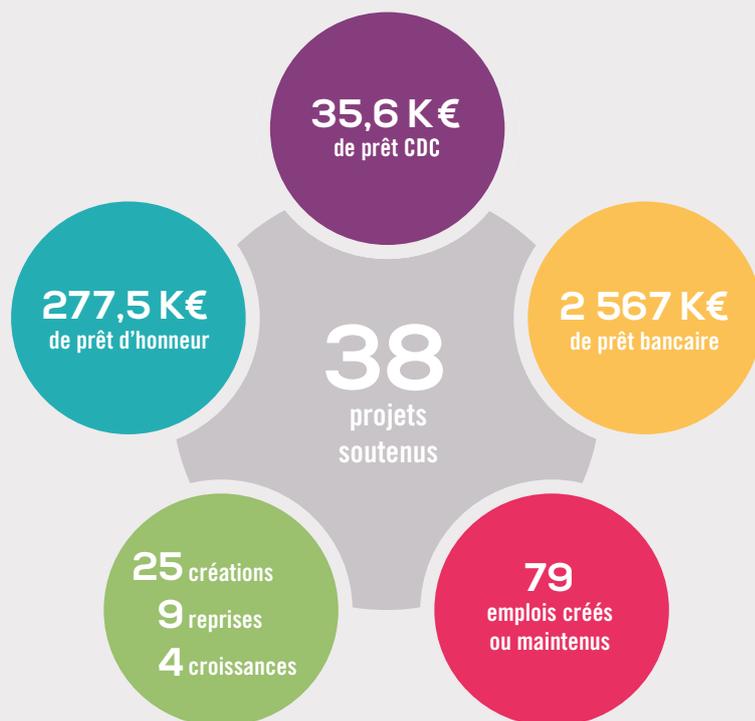
CHIFFRES CLÉS 2019

Les membres du comité d'agrément ont instruit 45 dossiers, et après expertise du business plan et présentation orale du créateur, ont soutenu **38 projets**.

L'année 2019 est la **3^{ème} meilleure année** en terme d'engagement financier sur les fonds propres de l'association depuis sa création en 2000 (**277,5 K€** de prêt d'honneur Initiative).

Progression de 12 % du nombre de sollicitation (dossiers déposés et instruits) par rapport à 2018. Elle est même de 36% par rapport à 2017.

Malgré des taux d'intérêt bancaire très bas, le porteur de projet voit également l'accompagnement, les conseils et le coup de pouce financier supplémentaire comme des **atouts dans la réussite** de leur projet d'entreprise.



96 %

de taux

de pérennité à 3 ans



8.2

d'effet levier

bancaire des prêts d'honneur

Pour **1 €** accordé par la Plateforme, l'entrepreneur obtient **8 €** de sa banque (effet levier), ce qui représente plus de **2,5 millions €** de financement bancaire mobilisés.

Répartition des entreprises aidées par secteurs d'activité



Les 38 entreprises aidées

Le commerce (26 %) est le 1^{er} secteur d'activité choisi par les porteurs de projet. On y retrouve les commerces de proximité, commerce de détail et le e-commerce.

Suit en 2^{ème} position (**18 %**), **les petites activités de production** (boulangerie, charcuterie, menuiserie...).

Les services aux entreprises ferment la marche du podium avec **16 %** des projets.

Par contre, les services aux particuliers sont en forte baisse par rapport à l'année précédente (1 contre 5 en 2018) et ne représentent que **3 %** des activités aidées et obtenir plus facilement un emprunt bancaire. Un bon niveau de fonds propres est essentiel dans la réussite des entreprises.

RÉPARTITION territoriale des projets

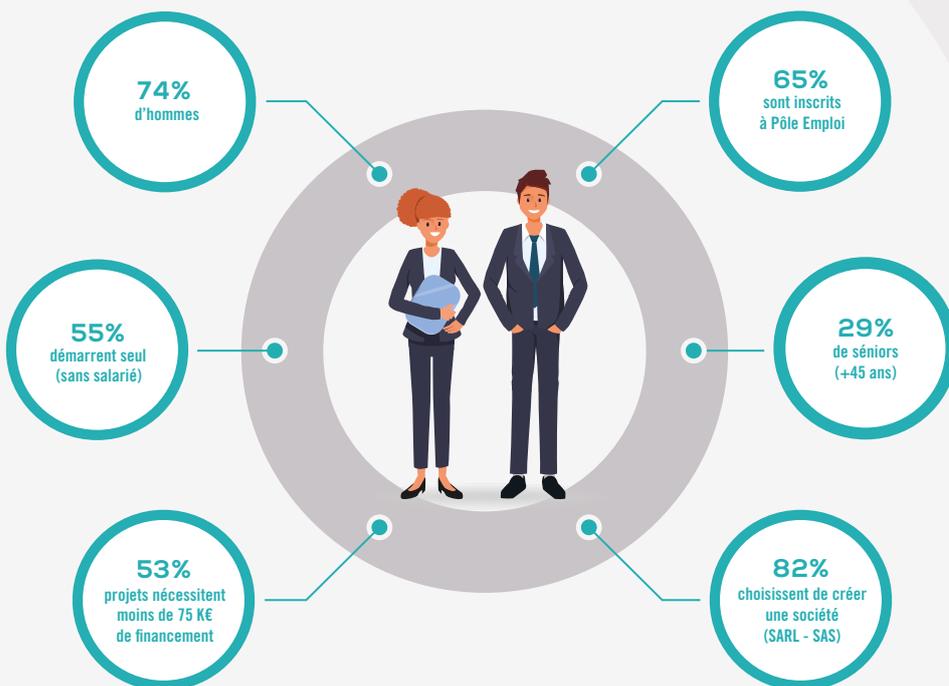
Toul et Neuves-Maisons (et les communes voisines) attirent toujours autant les projets entrepreneuriaux.

Les porteurs de projet privilégient leur installation en 1^{er} lieu à **leur domicile** ou à proximité et 2^{ème} lieu sur des **communes denses** en population et en consommation.

Toutefois, le commerce de proximité en milieu rural se développe, surfant sur la tendance de **consommer en local**.



PROFIL du créateur



L'entrepreneuriat est très majoritairement l'option choisie par les **demandeurs d'emploi** (chômage subi ou choisi) dans le but de créer en 1^{er} lieu leur emploi, de gagner en autonomie et faire connaître leur savoir-faire.

Les 3 quarts des créateurs d'entreprise sont **des hommes de tout âge**.

Le risque d'entreprendre, bien qu'inévitable, est une des préoccupations premières lors du choix du statut de l'entreprise. Ce qui amène pour 82 % des porteurs de projet à choisir une forme sociétaire, protégeant ainsi leur patrimoine personnel (hors apports personnels et cautions bancaires).



Anthony NOËL

Gérant du PROXI
de Tantonville



Le parcours et l'opportunité

Après plus de huit ans passés au sein du Groupe McDonald's en Alsace, débutant comme équipier, et à force de travail, M. NOËL a gravi les échelons pour finir Directeur de restaurant. Cette expérience très formatrice lui a été très profitable mais il avait besoin d'un nouveau challenge. L'entrepreneuriat était devenu une évidence afin de s'épanouir professionnellement mais aussi personnellement en profitant de ce changement pour se rapprocher de sa famille.

Il s'est donc mis à travailler sur son projet d'entreprise. Une opportunité s'est présentée et il a répondu à une annonce du Groupe Carrefour sur l'ouverture d'un commerce de proximité sous enseigne Proxi à Tantonville. **C'est son goût du commerce et de la relation humaine** qui l'ont amené à faire ce choix.

L'aide apportée par l'ADTL et ITDL

Lors de ces différentes démarches du « créateur », sa banque, la Banque Populaire, lui a conseillé de prendre contact avec l'Agence de Développement Terres de Lorraine (ADTL) pour bénéficier d'un appui et de conseils dans son projet d'entreprise, puis de l'aide de la Plateforme Initiative Terres de Lorraine (ITDL) dans la finalisation de son Plan d'Affaires, son expertise financière et du coup de pouce financier au démarrage (prêt d'honneur à 0%).

Après s'être présenté devant le comité d'agrément de la Plateforme ITDL où il a pu exposer son projet et sa motivation, M. NOËL a pu échanger avec des professionnels de la création d'entreprise et a obtenu **un prêt d'honneur d'un montant de 8 000 € pour sa trésorerie de départ.**

L'ADTL lui a permis également de mobiliser d'autres aides propres au territoire du Pays du Saintois : **le FISAC sur l'aménagement intérieur et l'aide à la création.**

La concrétisation

L'inauguration et l'ouverture du commerce a eu lieu en août 2019. Comme dans tout projet de création,



on se demande si les objectifs prévisionnels seront tenus. La satisfaction après plusieurs mois d'activité est là, **le chiffre d'affaires est au rendez-vous et la clientèle est satisfaite** des produits et services proposés.

Deux apprentis en Bac Pro Commerce l'ont rejoint en novembre pour le soutenir dans la gestion du commerce.

M. NOËL, sensible aux circuits courts, a dès le départ intégré le plus possible dans son offre les produits locaux et régionaux. **Il travaille ainsi avec 23 producteurs et artisans.**

Les perspectives

Après avoir développé les services de relais colis, photocopies, retrait d'argent, carte de pêche, articles vestimentaires, espace café, M. NOËL souhaite **continuer à élargir sa gamme** pour toujours apporter plus de produits et services de proximité à la clientèle. Une machine à glace va bientôt arriver, une demande de Licence III, de dépôt de tabac et de FDJ sont en cours.

Sa seule limite au développement est la capacité physique du magasin.

TERRES DE LORRAINE

Implantation de la Maison de l'emploi,
de l'Agence de développement,
de la Mission Locale et de
Initiative Terres de Lorraine

